

Jan Habegger, Tanja Stocker, Daniel Stalder et François Muheim

## #jeuxvoter: Une campagne d'insieme Suisse

Interview avec les responsables de cette campagne de sensibilisation

### Résumé

Les élections du Conseil national et du Conseil des États ont eu lieu le 20 octobre 2019. À cette occasion, « *insieme Suisse* » a lancé la campagne #jeuxvoter, d'une part pour sensibiliser le grand public au désir des personnes en situation de handicap de participer à la vie politique et d'autre part pour fournir du matériel adapté, comme la brochure « *Un guide pour voter* ». Cette brochure en langage simplifié, réalisée en collaboration avec « *easyvote* », est un outil indispensable si l'on veut permettre la participation citoyenne des personnes en situation de handicap, particulièrement celles avec une déficience intellectuelle. Le Centre suisse de pédagogie spécialisée est allé à la rencontre des responsables de cette campagne.

### Zusammenfassung

Am 20. Oktober 2019 fanden die Nationalrats- und Ständeratswahlen statt. « *insieme Schweiz* » nutzte die Gelegenheit, im Vorfeld der Wahlen die Sensibilisierungskampagne #ichwillwählen zu lancieren. Das Ziel war, die Öffentlichkeit für den Wunsch nach Teilnahme am politischen Leben von Menschen mit kognitiver Beeinträchtigung zu sensibilisieren. Gleichzeitig hat *insieme* eine Wahlhilfe in Leichter Sprache erstellt. Diese Wahlbrochure, die in Zusammenarbeit mit « *easyvote* » entstand, ist ein wichtiges Instrument für die politische Beteiligung von Menschen mit kognitiver Beeinträchtigung. Mitarbeiter des Schweizer Zentrums für Heilpädagogik trafen die Verantwortlichen dieser Kampagne.

**Permalink:** [www.szh-csps.ch/r2020-03-05](http://www.szh-csps.ch/r2020-03-05)

L'interview avec Jan Habegger (JH) et Tanja Stocker (TS) de *insieme Suisse* a été réalisée par Daniel Stalder et François Muheim, tous deux collaborateurs au CSPS.

**En Suisse, tout le monde n'a pas le droit de voter et d'élire. La participation politique est clairement réglementée sur le plan juridique. Quelles sont les règles juridiques déterminantes pour les personnes avec une déficience intellectuelle (DI) ?**

— **JH:** Fondamentalement, les règles qui s'appliquent aux personnes avec une DI sont les mêmes que pour les personnes sans handicap : elles reçoivent les documents électoraux dès lors qu'elles sont majeures et

en possession d'un passeport suisse. Cependant, l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) peut possiblement avoir ordonné, pour une personne avec une DI, une curatelle d'accompagnement, de représentation, de coopération, voire de portée générale. La loi sur la participation politique prévoit que des personnes sous curatelle de portée générale n'ont ni le droit de vote ni le droit d'éligibilité politique. Elles représentent en Suisse environ 15 000 personnes. Nous n'avons pas de chiffres précis, mais présumons qu'environ deux tiers d'entre elles, soit environ 10 000 personnes, ont une DI et sont placées sous curatelle de portée générale. C'est l'unique critère d'exclusion du droit de vote et d'éligibilité politique. Nous supposons cependant que la

Suisse compte 40 000 à 60 000 personnes avec une DI. En revanche, nous ne savons pas si toutes ces personnes reçoivent leurs documents de vote et d'élections, même lorsqu'aucune curatelle de portée générale n'a été ordonnée.

Mais les personnes avec une DI sont confrontées à un autre obstacle encore sur le chemin de la participation citoyenne : elles n'ont bien souvent pas accès à l'éducation politique. Il est important qu'elles aussi comprennent ce que signifie voter et participer à la décision. De plus, c'est d'abord par l'éducation politique que l'intérêt pour la participation politique est stimulé. C'est seulement si l'éducation politique devient accessible aux personnes avec une DI que l'on peut parvenir à leur participation citoyenne.

Le Comité pour les droits des personnes handicapées de l'ONU doit évaluer en 2020 si la Suisse a mis en œuvre de manière satisfaisante les recommandations de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. On peut d'ores et déjà supposer que la Suisse sera réprimandée sur le fait que les personnes avec une DI restent exclues du droit de vote et d'éligibilité.

*insieme Suisse a décidé en début d'année d'agir pour la participation politique des personnes avec une DI. Vous avez opté alors pour une campagne de sensibilisation. Quel était l'objectif de la campagne #jeuxvoter ?*

— **TS**: Cette campagne était exclusivement destinée à sensibiliser l'opinion publique. Tout le monde n'a pas conscience que les personnes avec une DI veulent aussi participer. L'objectif est que ces personnes soient mieux écoutées dans la société, que le grand public soit sensibilisé à

l'idée qu'elles sont partie prenante de la société et souhaitent participer à la façonner avec leurs voix -et qu'il faut qu'elles en aient la possibilité.

Il était clair pour nous que la première étape devait être une sensibilisation à cette cause, et non pas directement une offensive politique. C'est pourquoi nous n'avons pas travaillé avec les partis politiques, mais nous sommes adressés directement au grand public. Notre campagne a fort heureusement eu un grand impact et de nombreux médias ont accueilli favorablement notre propos.

*Les coûts de cette campagne de sensibilisation ont cependant dû être élevés si l'on songe, par exemple, aux publicités sur les panneaux d'affichage numériques des gares de Berne, Zurich ou Genève.*

— **TS**: Nous avons la chance, en tant qu'ONG, de pouvoir bénéficier de tarifs sociaux. Par ailleurs, nous avons pu trouver un accord avec la Société générale d'affichage qui nous a permis de ne régler qu'un nombre limité de jours de location publicitaire, nos spots ayant été diffusés pendant trois semaines supplémentaires en servant de « remplissage ». Ce qui signifie que nous avons pu être visibles longtemps pour un budget raisonnable. Nous avons eu, de plus, une grande visibilité à moindre coût par le biais des réseaux sociaux.

*Quel a été, pendant cette campagne, le principal obstacle rencontré dans la poursuite de l'objectif ?*

— **TS**: Nous avions au départ certaines incertitudes. Nous ne savions pas comment notre campagne de sensibilisation serait ac-

cueillie par le grand public. Les interviews avec les différents protagonistes n'avaient pas été travaillées et nous ne savions pas, au tournage, quelles déclarations allaient tomber, ni si nous pourrions les utiliser. Le tournage nous a réellement procuré son lot de frissons : nous avons dix heures pour filmer, et toutes les demi-heures, c'était au tour de la personne suivante. Il y a bien eu des choses sur lesquelles nous ne pouvions pas influencer, mais qui finalement sont très bien sorties. La campagne, conjointement au guide pour voter, a été un réel succès.

### Si l'on en reste au thème de la participation politique, quelles mesures sont prévues ?

— **JH** : Aucune autre campagne de sensibilisation n'est planifiée, mais nous allons continuer à travailler sur les thèmes de la « participation citoyenne » et de l'« accès à la politique ». Nous avons été soutenus, pour l'élaboration de la brochure « un guide pour voter », par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). À l'heure actuelle, nous évaluons cette brochure et nous sommes aussi, dans ce contexte, en contact avec la Chancellerie fédérale, qui met elle aussi à disposition des informations en langage simplifié. J'ai tout lieu de supposer que la Confédération va à l'avenir se consacrer davantage à cette question. Il me paraît donc réaliste que la Chancellerie fédérale œuvre davantage pour l'accès aux informations – notamment et aussi en langage simplifié. C'est essentiel, tout particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'éducation politique, puisque c'est aussi le gage d'une certaine pérennité. Les diverses élections sont bien entendu toujours de bons étendards pour promouvoir le sujet, mais en définitive, l'éducation politique a plus d'im-

portance que les événements isolés que sont l'élection ou le vote.

### Que fait concrètement *insieme Suisse* pour garantir aux personnes avec une DI l'accès à l'éducation politique ?

— **JH** : Nous envisageons pour cela des débats avec des politiciennes et politiciens. La brochure « un guide pour voter » se contente d'expliquer les processus de vote et d'élection, on ne sait pas encore pour autant pour quel parti on veut voter. Des débats de ce type avec des politiciennes/politiciens, dans un but d'éducation politique, ont déjà eu lieu de manière isolée, par exemple à Lenzburg et Lausanne. Nous prévoyons donc d'encourager davantage encore l'éducation politique. Les associations régionales d'*insieme* jouent ici un rôle important, en organisant des cours et formations continues dans le domaine de l'éducation politique.

Il serait à mon avis important également que la Confédération mette à disposition davantage d'informations en langage simplifié pour faciliter l'existence d'offres de ce type. Elles peuvent être initiées par des institutions, qui organisent déjà de tels groupes de discussion politique, mais aussi par des écoles ou des associations comme *insieme* ou *Pro Infirmis*, qui lancent des offres pour les personnes avec une DI.

À l'époque où je travaillais à l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans le cadre d'une institution, j'ai pu constater que les parents des personnes avec une DI empêchaient souvent la participation citoyenne de leur enfant. Ils portaient du principe que la participation citoyenne était impossible en raison de la DI. Il

faudrait, d'après moi, que ce regard change. Est-ce qu'*insieme Suisse* – en tant qu'« association de parents » – a déjà entrepris quelque chose en ce sens, pour sensibiliser les parents ?

— **JH** : Oui, notre campagne de sensibilisation s'adressait aussi aux parents. Nous avons été plutôt surpris de ne rencontrer que très peu d'opposition de leur part. Généralement, nos membres n'hésitent pas à réagir s'ils sont en désaccord avec quelque chose. Mais vous avez absolument raison : Le regard doit changer dans toute la société – y compris chez les parents. Je peux cependant comprendre les craintes des parents, et je comprends que l'on puisse préférer une curatelle de portée générale pour avoir plus de sécurité. Mais cela peut aussi conduire en retour à ce que des personnes qui seraient capables de plus d'autonomie ne puissent pas accéder, notamment, à la participation politique.

Avez-vous pu déterminer, avant cette campagne, si les personnes avec une DI ressentent réellement le besoin d'aller voter ? Dans quelle mesure des facteurs externes – les personnes de référence dans les institutions ou encore les parents, par exemple – influent-ils sur ce besoin ?

— **TS** : Nous n'avons pas réalisé d'enquête représentative. Collecter des données sur cette question est d'ailleurs difficile. Dans nos associations régionales, qui sont « sur le front » – je songe ici notamment au groupe d'auto-représentants et au groupe *Insieme Inklusiv* –, on constate très clairement un besoin de participation ; en outre, pas uniquement dans le domaine politique, mais dans des domaines très divers. Et il

faut admettre également que toutes les personnes avec une DI ne s'intéressent pas nécessairement à la politique ; il en va de même pour les personnes sans handicap. Mais les personnes qui s'intéressent à la politique doivent aussi y avoir accès.

— **JH** : Nous avons distribué quelques 19 000 brochures « un guide pour voter » à des institutions et à l'ensemble des membres d'*insieme*. S'y sont rajoutées environ 2 000 commandes supplémentaires. Cela nous montre que la demande était particulièrement forte, notamment dans les institutions. Le nombre de clics sur la page web consacrée au guide pour voter a également été particulièrement élevé : sur la page web relative à la campagne et au guide pour voter, le trafic a dépassé 25 % du volume de données que nous enregistrons généralement en une année de présence sur internet. La Chancellerie fédérale, elle aussi, était surprise d'être confrontée à une aussi forte demande d'informations en langage simplifié.

La brochure « un guide pour voter » est un bon outil et un outil important pour les personnes avec une DI. Nous pouvons imaginer cependant que cette brochure ne soit pas adaptée à toutes les personnes ayant une DI. Nombre d'entre elles restent tributaires – en dépit d'un guide pour voter en langage simplifié – d'une personne qui prend le temps de leur expliquer de manière plus approfondie encore les processus et procédures.

— **JH** : C'est exactement pour cette raison que nous avons choisi la version imprimée. Nous estimons que cela augmente les chances que le « guide pour voter » se trouve posé en évidence sur la table de cui-

sine d'un groupe résidentiel, que quelqu'un arrive avec son enveloppe de vote et puisse solliciter l'aide d'une autre personne. Et nous avons eu en même temps de nombreux retours de groupes politiques et groupes de discussion qui ont repris le sujet, parce qu'ils avaient enfin reçu des informations en langage simplifié qu'ils n'étaient pas obligés de mettre en forme ou d'élaborer eux-mêmes. Pour de tels groupes notamment, il est précieux que les sujets soient déjà disponibles sous une forme accessible.

**Vous avez déjà mentionné à quel point l'accès aux informations relatives au vote est important pour que la participation politique puisse fonctionner. Cependant, si nous nous soulevons la question de l'aide pour remplir un bulletin de vote, ne doit-on pas craindre qu'elle entrave le processus démocratique et son bon déroulement dans les règles ?**

— **JH** : C'est précisément pour cela qu'il est important qu'un maximum d'informations en langage simplifié soient disponibles. Il y a bien entendu des personnes qui sont capables de voter de manière parfaitement autonome. Pour d'autres personnes, c'est impensable, ne serait-ce que pour de simples raisons de capacités motrices. Mais même les personnes sans handicap se forment une opinion principalement en parlant avec leur entourage. Personne ne peut faire ses choix politiques de manière entièrement autonome, on trouve toujours une quelconque influence de l'entourage qui joue sur la décision.

**Vous avez réalisé une enquête sur la brochure #unguidepourvoter afin**

**d'évaluer si elle était compréhensible. Quelles ont été les réactions ? Pensez-vous qu'il y ait un potentiel d'amélioration ?**

— **JH** : Les retours n'ont malheureusement pas été nombreux, ou alors provenant plutôt des institutions ou de personnes qui dirigent des groupes de discussion politique. Nous avons cependant sollicité un retour de la Fédération suisse « Lire et Écrire », qui représente des personnes qui sont dans l'incapacité de lire des textes « de difficulté normale », en particulier pour pouvoir établir une comparaison avec la brochure pour jeunes adultes proposée par *easyvote*.

Avec notre guide pour voter, nous mettons effectivement à disposition des informations compréhensibles en langage simplifié, mais nous avons – précisément pour cette raison – le problème d'avoir une brochure très longue, puisqu'elle compte 24 pages. Pour quelqu'un qui ne lit pas volontiers, la simple vue d'une brochure aussi fournie peut avoir un effet dissuasif.

**Vous avez mentionné, au début de l'interview, qu'il était également important de sensibiliser le monde politique au fait que des milliers de personnes avec une DI ont le droit de voter et de se prononcer. La campagne en elle-même a par ailleurs eu une très bonne visibilité avec les vidéos dans les gares, sur les plateformes des réseaux sociaux, avec les interviews radiophoniques, etc. Pouvez-vous nous dire quels retours vous avez eus des politiques ?**

— **JH** : Nous n'avons pas eu de retours de la part des politiciennes ou politiciens, ni des partis politiques. Cela s'explique certai-

nement en partie par le fait que le sujet n'est tout simplement pas encore vraiment arrivé jusqu'au monde politique. C'est à vrai dire surprenant si l'on considère que notre association faîtière, *Inclusion Handicap*, avance pour la Suisse le chiffre de 1,8 million de personnes en situation de handicap. Au Conseil national, on ne compte cependant qu'une seule personne avec handicap. Cela indique, à mes yeux, que la conscience du problème en général, mais aussi plus particulièrement dans les partis politiques, n'existe pas encore. C'est vraisemblablement aussi la raison pour laquelle les programmes des partis ne sont pas disponibles en langage simplifié.

**Les élections ont eu lieu, et la campagne est pour l'instant terminée. D'ici les prochaines élections, on n'a plus à se confronter au processus électoral. Cela ne signifie pas pour autant qu'il doit en être de même de l'éducation politique, c'est elle qui est, en définitive, la condition d'une participation**

**citoyenne active. Avez-vous une stratégie pour assurer une continuité à ce sujet ?**

— **JH** : Il est clair pour nous que le thème de la politique n'a pas le même poids que les thèmes de l'école, du travail, du logement, de l'autodétermination, des vacances et des loisirs. Ces thèmes sont, parmi les préoccupations des personnes avec une DI, mais aussi de leurs proches, bien plus centraux que le thème de la politique. Et il faut reconnaître aussi que certaines personnes – qu'elles aient ou non une DI – ne s'intéressent pas à la politique. Ce qui importe, c'est que les personnes qui désirent voter puissent le faire, et qu'il y ait des offres pour leur donner la possibilité d'apprendre. Et c'est là que des informations exhaustives en langage simplifié sont, à mon avis, une condition vraiment essentielle pour que ces personnes puissent s'informer sur la Confédération, que ce soit par elles-mêmes ou avec l'aide des proches ou de l'entourage.

Jan Habegger  
 Chef de projet « *insieme inklusiv* »,  
 Autodétermination, Protection de l'adulte  
 jhabegger@insieme.ch

Daniel Stalder  
 Collaborateur scientifique  
 daniel.stalder@szh.ch

Tanja Stocker  
 Marketing et collecte de fonds  
 tstocker@insieme.ch

François Muheim  
 Collaborateur scientifique  
 francois.muheim@csps.ch

*insieme Suisse*  
 Aarberggasse 33  
 Case postale  
 3001 Berne

SZH / CSPS  
 Speichergasse 6  
 Case postale  
 3001 Berne